

Décision

Générale

colonial

Décision n° 113-450-1934 secours.

n° 113-450-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 mai 1934

Numéro JO

n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro

31 mai 1934

TEXTE INTÉGRAL

il a été accordé, pour d'année 1934, au nommé Ouellé Ali, ex-planton au gouvernement, un secours de 1080 francs, payable par trimestre et à terme échu, à compter du 1er janvier 1934.